Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

BUDGET PRIMITIF 2023

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

L'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace, dans le respect des principes budgétaires, l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, la Maire, ordonnateur, est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Le budget 2023 est conforme au rapport d'orientations budgétaires présenté le 4 avril 2023.

Le budget 2023 sera un budget de transition.

Pour rappel, l'alternance politique suite aux élections municipales du 5 mars 2023 induit un temps d'appropriation des dossiers particulièrement court pour la nouvelle équipe municipale.

Les nouveaux élus ont la volonté d'analyser les dossiers en cours avant de décider des investissements à engager ; les crédits 2023 seront adaptés et limités dans leurs montants.

Le budget fait également la preuve d'une recherche de maîtrise des postes de dépenses, malgré les contraintes fortes (inflation etc.).

I - LE BUDGET PRINCIPAL

a) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

✓ **Les dépenses réelles de fonctionnement 2023 : 5,36M€**

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) sont constituées de la consommation des fluides ; les achats de fournitures et de matières premières pour le fonctionnement des services ; de l'entretien des bâtiments, de la voirie et des esapces verts ; de la maintenance du matériel et des équipements ; des subventions versées aux associations ; des salaires ; des remboursements des intérêts d'emprunt.

		CFU 2022	BP 2023
11	Charges à caractère général	1 587 380	1 746 000
12	Charges de personnel	2 967 568	3 112 400
65	Autres charges de gestion courante	387 726	399 620
66	Charges financières	140 196	102 609
67	Charges exceptionnelles	760	2 500
	Total	**5 083 629**	**5 363 129**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5,36M € soit une augmentation maîtrisée de 5% par rapport au réalisé 2022.
Les principaux postes de dépenses sont les charges de personnel (58% des DRF) et les charges à caractère général (33% des DRF).

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

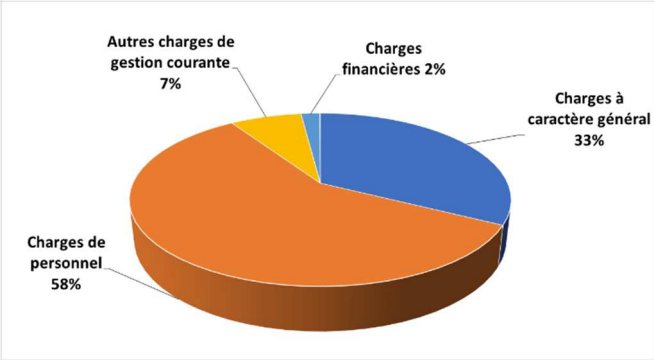

- Les charges à caractère général

Les charges à caractère général se chiffrent à 1,7M€, soit +10% par rapport à 2022. Cette hausse est principalement dûe au contexte inflationniste, notamment la hausse du coût de l'électricité de +120k€.

- Les charges financières

Les charges financières sont de 105k€. Deux nouveaux emprunts ont été contractés en 2022 pour le financement de l'Ilot Commerces (51k€). Nous trouvons également l'impact de la renégociation des emprunts réalisée en 2022.

- Les charges de personnel

Avec une inscription au budget primitif 2023 de 3,11M€, il est le premier poste de dépense du budget et représente 58% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce chapitre connaît une hausse de 4,88% par rapport au réalisé 2022.

Cette croissance des charges de personnel s'explique par :

- L'augmentation de taux de cotisations, avancements d'échelons : +57K€
- La modification de temps de travail, mouvements de personnel (départ en retraite et arrivées) => +129K€
- La valorisation du régime indemnitaire => +22 K€

✓ **Les recettes réelles de fonctionnement 2023 : 6,36M€**

Les recettes de fonctionnement enregistrent les sommes perçues par la commune au titre des prestations fournies comme la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs ; ainsi que les impôts locaux et les dotations versées par l'Etat et divers organismes.

		CFU 2022	BP 2023
13	Atténuation des charges	79 642	47 000
70	Produits des services	612 320	635 440
73	Impôts et taxe	3 531 189	3 732 998
74	Dotations	1 750 865	1 723 500
75	Autres produits de gestion courante	124 091	214 054
	Total	**6 098 108**	**6 352 992**

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 6,36M€, elles sont en progression de 4,18% par rapport au réalisé 2022.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

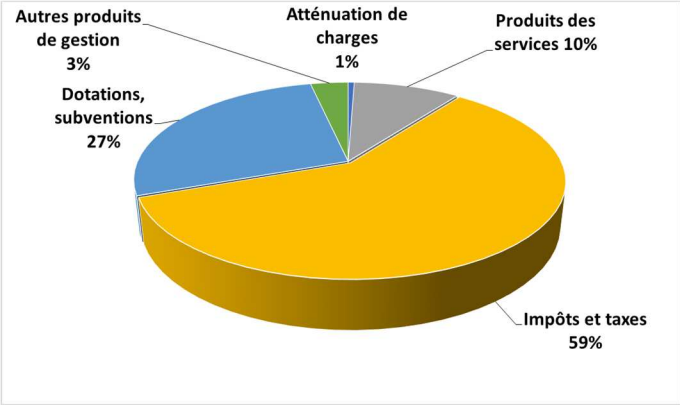

Les principaux postes de recettes sont :

- Les impôts et taxes

Le montant de ce chapitre est estimé à 3,7M €. Ce poste de recettes représente 59% des recettes réelles de fonctionnement.

Ce poste est constitué principalement de la fiscalité locale (taxes foncières et compensation taxe d'habitation) : 3,021M€, soit +8,41% par rapport à 2022.

La municipalité a décidé de ne pas modifier les taux des impôts locaux en 2023.

EVOLUTION DES PRODUITS	2020	2021	2022	DOB 2023 à taux constant	Evolution 2023/2022
Produit TH	1 362 414,00	1 410 098,00		36 495,00	
Produit TFB	826 894,00	850 047,00	1 763 350,00	1 910 835,00	
Produit TFNB	115 166,00	115 396,00	119 072,00	128 391,00	
PRODUIT FISCAL	2 304 474,00	2 375 541,00	1 882 422,00	2 075 721,00	
COMPENSATION			904187,00	945 367,00	
TOTAL FISCALITE DIRECTE LOCALE			2 786 609,00	3 021 088,00	8,41

- La fiscalité indirecte :

La taxe additionnelle aux droits de mutation : la commune perçoit, depuis 2017, une taxe sur les transactions immobilières intervenant sur le territoire. Le montant est estimé à 250k€

- Dotations, subventions et participations

Ce poste comprend les dotations versées par l'Etat comme la dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité rurale.

Le montant des recettes liées aux dotations, subventions et participations est estimé à 1,38M€, en progression de 1,5% par rapport au réalisé 2022.

- Les produits des services et du domaine

Les produits de services et du domaine s'élèvent à 635K€, une progression de 3,7% par rapport au réalisé 2022. Ces recettes proviennent principalement des services aux usagers (restauration scolaire, accueil de loisirs, activités jeunes).

- Autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante sont estimés à 214K€.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

✓ **Le résultat attendu pour 2023**

- Le résultat attendu

	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	5 363 129 €	6 352 992 €
Opération d'ordre	350 000 €	20 000 €
Virement à la section d'investissement	659 863 €	
TOTAL	6 372 992 €	6 372 992 €

Le résultat de fonctionnement attendu est de 659 863€. Ce résultat sera versé à la section d'investissement et contribuera à l'autofinancement des investissements.

b) La section d'investissement

✓ **Les dépenses réelles d'investissement**

- Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4,6M€ dont :

- 2M€ d'opérations non individualisées ;
- 2.6M€ d'opérations individualisées

Dépenses d'investissement	Nouvelles inscriptions	RAR 2022	TOTAL
Opérations non individualisées	1 049 791 €	953 050 €	2 002 841 €
Opérations individualisées	2 065 218 €	525 288 €	2 590 506 €
Emprunt	508 885 €		508 885 €
Opération d'ordre	20 000 €		20 000 €
Total	**3 643 894 €**	**1 478 338 €**	**5 122 232 €**

Les projets structurants :

OPERATIONS INDIVIDUALISEES		BP 2023	RAR 2022	TOTAL
OP 52	POLE CULTUREL LES CLOUZEAUX (Raccordement assainissement)	6 152		**6 152**
OP 56	POLE CULTUREL AUBIGNY (Raccordement assainissement)	3 066		**3 066**
OP 58	ILOT COMMERCE	630 000	506 154	**1 136 154**
OP64	INSTALLATIONS ET RENOVATION EQUIPEMENTS SPORTIFS	255 000	19 134	**274 134**
OP 65	CUISINE CENTRALE	130 000		**130 000**
OP 66	EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE LES CLOUZEAUX	341 000		**341 000**
OP 67	EXTENSION ET REHABILITATION SALLE DES SPORT AUBIGNY	150 000		**150 000**
OP 68	RENOVATION ECOLE ODETTE ROUX	300 000		**300 000**
OP 69	MAISON DE SANTE LES CLOUZEAUX	250 000		**250 000**
TOTAL DES OPERATIONS		**2 065 218**	**525 288**	**2 590 506**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

Les autres dépenses d'investissement :

Développement du territoire	
PLU	30 186 €
	30 186 €

Accueil et citoyenneté	
logiciels et autres droits	5 720 €
cavurnes et cases columbarium	14 125 €
	19 845 €

Sport	
But de foot (4*2 pour Aubigny)	15 000 €
Parcours permanent Course Orientation	1 400 €
Grillage terrain de tennis extérieur LC	8 700 €
	25 100 €

Culture	
Achat d'œuvre d'art Echanges de regard	2 100 €
Equipement médiathèque	5 000 €
Signalétique	3 000 €
	10 100 €

Environnement	
Programme plantations	7 000 €
Jardins falmiliaux agrandissemnt-pompe à main	2 500 €
Projet participatif concertation - photovoltaïque - ELISE	12 000 €
Panneaux valorisation Vallée Girouardière	9 600 €
Réserve communale foncière - prairie humide - damier	6 000 €
	37 100 €

Education - enfance - jeunesse	
Restaurants scolaires	
Sanivap (machine vapeur) RS	8 000 €
Chaise RS LC extension RS les Clouzeaux	20 000 €
Camion Hayon RS AUB	40 000 €
Conteneurs isothermes + socle et chariots	2 100 €
Service enfance et jeunese	
Ordinateurs	2 000 €
Aménagement modulaire + bureau AL AU	6 000 €
Affaires scolaires	
Equipements extérieurs cours des écoles	35 500 €
	113 600 €

Equipement des services	
Remplacement postes informatiques	28 820 €
Déploiement de la Fibre noire	7 200 €
Logiciel ST Module intervention et patrimoine	10 000 €
Logiciel Finances	25 000 €
Logiciel EC	5 000 €
Logiciel RH	15 000 €
Barrières et potelets - lestes barnums	6 800 €
Equipements pour services EM-Voirie-EV-Atelier	20 000 €
Matériel alternatif entretien terrain de football	7 500 €
Robot tonte + aménagement	25 000 €
	150 320 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

Batiments	
Mise aux normes Cuisine centrale hors OP	50 000 €
Tvx mairies	3 540 €
Programme ADAP	10 000 €
Opération de rénovation énergétique	
Audit énergétque bâtiments (Sydev)	2 500 €
Optimatisation des installations de chauffage	10 000 €
Rénovation éclairage église LC	2 800 €
Rénovation éclairage salles sportives	30 000 €
Opération de rénovation	
Rénovation église AUB	10 000 €
Rénovation salles de musique Maison das associations AU	30 000 €
Réfection pignon suite démolition ancienne bibliothèque AU	11 500 €
Rénovation accueil de loisir LC	10 000 €
Rénovation espace enfance et jeunes AU	13 500 €
Tvx humidité école maternelle LC	9 700 €
Façades école JDF	100 000 €
Nouveaux équipements	
Rideaux occultants	10 000 €
Cuisine équipée accueil de loisir LC	1 500 €
	305 040 €

Aménagements espaces publics, voiries, mobilité	
Aménagement Voirie	
Aménagement lot. Podeliha, tranche 2 (route Belle Etoile)	65 000 €
Placette ZA le Corbusier	50 000 €
Etudes aménagements place église LC	10 000 €
Voirie courante	
Travaux chemins et routes (programme annuel)	100 000 €
Mise en accessibilité PMR	25 000 €
Mise en sécurité (écluses, plateau,...)	10 000 €
Rénovation éclairage public	11 500 €
Espaces verts	
Rénovation au niveau entrée de bourg route de Sainte Flaive	20 000 €
Bac amortissant tyrolienne Tournerie	6 000 €
Mobilier Urbain	
Tables de pique-nique, bancs, abri bus,...	10 000 €
Signalétiques bâtiments	1 000 €
parquet/scène	50 000 €
	358 500 €

Restes à réaliser 2022 :

AMO réalisation travaux rénovation école OR	78 840 €
Aménagements 2 cabinets médicaux AU	89 107 €
Voirie - programme 2022	99 268 €
Route de l'audouinière	264 690 €
Voirie logements sociaux PODHELIA	67 840 €
Matériel informatiques écoles	46 704 €
divers	306 601 €
TOTAL RAR 2022	**953 050 €**

- <u>Les dépenses financières</u>

Le remboursement annuel du capital des emprunts est de 509K€.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

✓ **Les recettes réelles d'investissement**

Recettes d'investissement	Nouvelles inscriptions	RAR 2022	TOTAL
Opérations réelles	1 302 246 €	665 241 €	1 967 487 €
Opérations d'ordre	350 000 €		350 000 €
Excédent cumulé investissement	1 341 958 €		1 341 958 €
Virement de la section de fonctionnement 2023	659 863 €		659 863 €
Affectation résultat fonctionnement 2022	694 318 €		694 318 €
Emprunt d'équilibre	108 606 €		108 606 €
Total	**4 456 991 €**	**665 241 €**	**5 122 232 €**

Le financement de la section d'investissement est assuré par :

- Fonds de compensation TVA : **464 K€**
- Remboursement TVA nue-propriété de 3 commerces de l'Ilot Commerces : **183 K€**
- Taxe d'aménagement : **115 K€**
- Vente terrain à Podéliha (Route de la Belle Etoile) : **149 K€**
- Excédent de fonctionnement 2022 : **694 K€**
- Amortissement de l'actif : **350 K€**
- Excédent d'investissement cumulé **: 1,34 M€**
- Emprunt d'équilibre : **109 K€**
- Les subventions d'équipement : **1,055M€**

○ **Focus sur les subventions d'équipement :**

	Opérations individualisées	RAR 2022	Nouvelles inscriptions
OP 58	Ilot commerce AU		
	CCU Pôle commercial	100 000 €	
	Amendes de police		10 000 €
	Fonds de concours		150 000 €
	Contrat de ruralité	50 000 €	
OP 64	Installations et renovation équipements sportifs		
	DETR		27 000 €
OP 65	Cuisine centrale		
	Plan de relance	18 445 €	
	DETR		25 050 €
OP 66	Extension accueil de loisirs LC		
	DETR		187 020 €
	TOTAL	**168 445 €**	**399 070 €**

Opérations non individualisées	RAR 2022	Nouvelles inscriptions
Aménagement cabinets médicaux DETR		44 554 €
Socle numérique		25 801 €
Fonds de concours rénovation façade école JDF		50 000 €
Vidéo surveillance - FIPD		2 954 €
Aide du département La soulinière	53 684 €	
Extension AL AP LC - DETR	87 500 €	
extension AL AP LC - aide plan mercredi	206 400 €	
Subvention sauvegarde damier de la succise		4 000 €
Subvention TEN vallée la Girouardière		12 400 €
TOTAL	**347 584 €**	**139 709 €**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 085-200057792-20230414-DEL2023_04_052-DE

✓ **La dette**

L'emprunt prévisionnel inscrit au budget constitue une variable d'équilibre.

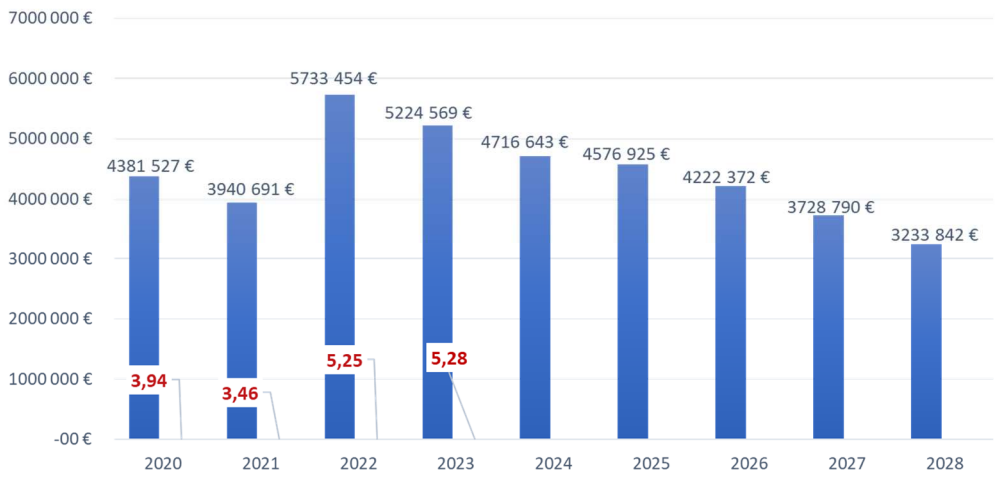

La capacité de désendettement (encours de la dette/CAF brute) sera de 5,28 années en 2023.

II – LES BUDGETS ANNEXES

✓ **Budget Annexe La Grenouillère**

En 2022, la commercialisation des lots de « La Grenouillère Extension » a été réalisée, et doit se terminer en 2023.

Le budget global de ce budget s'équilibre à 163 k€.

Les dépenses prévues en 2023 sont la fin des travaux de voirie pour 112 k€ ; les recettes de 161 k€ sont constituées de la vente des derniers terrains.

✓ **Budget Annexe L'Audouinière**

Ce lotissement a commencé en 2018, il comprend 28 lots et 2 îlots pour des logements locatifs sociaux.

Le budget global s'élève à 446K€. Il prévoit la fin des travaux de VRD pour 283 k€.

L'excédent prévisionnel de ce budget pourra être reversé sur le budget principal.

✓ **Budget Annexe Pôle commercial**

Le budget pôle commercial a été créé en 2017 pour la réalisation du pôle commercial sur la commune déléguée des Clouzeaux.

Le budget global de ce budget est de 37 k€.

La section de fonctionnement est constituée :

- En dépenses du remboursement des intérêts de l'emprunt et d'une prévision budgétaire pour des éventuels réparations ou entretien des locaux commerciaux.
- En recettes des loyers des commerces pour un montant de 34,5K€

Les dépenses d'investissement prévues le remboursement en capital des emprunts pour 23K€.